



Bigamie de mon conjoint. Demande sur préjudices et garde d'enfant

Par **dhpo**, le **16/01/2013** à **17:01**

Bonjour,

Je souhaite divorcer de ma femme dont je suis séparé depuis plus de 2 ans, mais j'apprends qu'elle n'avait pas divorcé d'un premier mariage célébré en Amérique latine au moment de notre mariage. Elle a la double nationalité et n'a jamais indiqué ce mariage sur ses papiers français, raison d'avoir été considéré célibataire dans son acte français de naissance au moment de notre mariage.

Nous nous sommes mariés depuis plus de 15 ans et séparés de corps en 2010.

J'ai cru comprendre qu'il y a proscription pénale, mais j'aimerais savoir si je peux demander:

- à être dédommagé pour préjudices, notamment économiques ayant assumé toutes ces années la quasi totalité de nos frais communs
- à demander la garde de notre enfant commun pour faute.

Bien cordialement